



RECOMMANDE
Au Conseil d'Etat du Canton de Fribourg
Rue des Chanoines 17
1700 Fribourg

DEMANDE DE RECONSIDÉRATION DU VOLET ÉOLIEN DU PLAN DIRECTEUR CANTONAL

Madame, Messieurs les Conseillers d'Etat

Le Conseil communal a pris connaissance du courrier-réponse que vous lui avez adressé, en date du 31 mai 2022.

La situation étant très tendue au niveau de ce dossier, nous préconisons que le Conseil d'Etat accepte la proposition faite dans le cadre du mandat Fattebert et De Weck, no 2022-GC-63, afin de rétablir la confiance entre les différents acteurs. Cela englobe, entre autres, la nomination d'un comité de pilotage (COPIL) dont deux députés devraient faire partie conformément au mandat précité.

Lorsque le dossier repartira sur de bonnes bases et après que nous aurons pu prendre connaissance des résultats des différentes procédures en cours (recours au Tribunal fédéral, entre autres), la Commune Le Flon pourra être disposée à accepter l'installation d'un mât de mesure de vents afin d'avoir, une fois pour toutes, des chiffres concrets. Cela aidera à la réflexion et à l'étude en vue d'une prise de décision, quelle qu'elle soit.

Bien entendu, si la décision devait être positive du côté du Conseil communal, il faudrait encore passer par les étapes suivantes : information à la population afin qu'elle ait tous les éléments à disposition et vote populaire pour une transparence totale vis-à-vis des citoyens/nes.

Dans le suivi du dossier, au niveau pratique, la Commune Le Flon souhaite :

- obtenir l'assurance que tout le cheminement de ce dossier ne lui occasionnera aucun frais
- être informée de façon claire et détaillée sur le budget d'installation d'une éolienne ainsi que sur les contributions financières qui pourraient émaner des développeurs

Il n'est pas question d'éolienne-test, sachant qu'une fois installée, une éolienne reste en place pour au moins deux décennies.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre courrier et restons dans l'attente de votre réponse.

Recevez, Madame, Messieurs les Conseillers d'Etat, nos salutations respectueuses.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire



Le Syndic